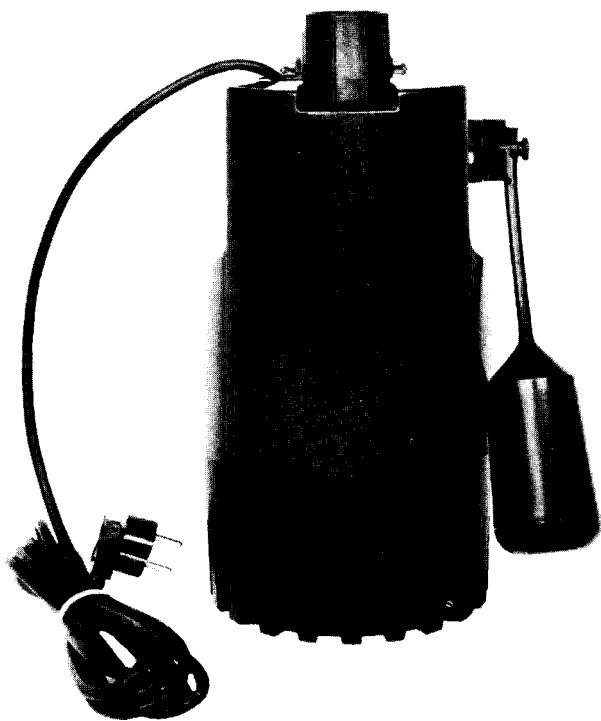


« CENTAURE 30 »



instructions de service

**LS LEROY[®]
SOMER**

FICHE TECHNIQUE

Électro-pompe vide-cave automatique, conçue pour fonctionner dans l'eau ou sous l'eau.

Alimentation courant alternatif monophasé 50 Hz - 220/240 V ; Puissance 800 W ; Poids 8 kg ;

Débit maxi. 14 m³/h ; Hauteur maxi. de refoulement 10 m ;

Système automatique de mise en route et d'arrêt par flotteur ; Orifice de refoulement taraudé pour tuyau 1" 1/4, (33/42) avec clapet anti-retour incorporé ; Température de l'eau pompée maximum 35° C en service permanent. Pour épuisement eau infiltration, vidange de puits, etc.

Utilisation en eau propre ou légèrement chargée (section de passage maxi. 10 mm) : eau lessivielle, eau avec traces de fuel, eau saumâtre.

UTILISATION

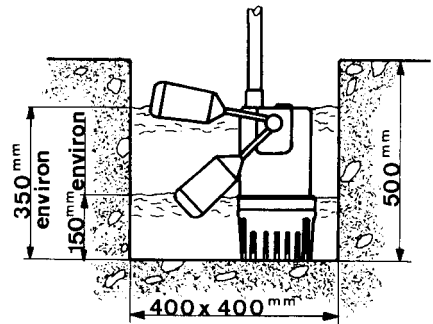
ATTENTION : pour transporter la pompe utiliser exclusivement la poignée inox.

Monter le flotteur ; Serrer à la main l'écrou moleté de blocage ; Ne pas faire fonctionner la pompe hors de l'eau ou lorsque la hauteur d'eau est insuffisante.

La pompe doit être mise dans un puisard dont le fond est propre et horizontal, aux dimensions minimales suivantes : 0,40 m x 0,40 m, profondeur 0,50 m et en respectant bien le débattement du flotteur. Il est souhaitable d'augmenter les dimensions du puisard afin de réduire la fréquence de mise en route.

L'étanchéité du raccord de refoulement sera réalisée simplement par la compression du clapet anti-retour qui est à l'intérieur du manchon de refoulement.

La pompe se met en marche automatiquement lorsque le niveau de l'eau atteint 35 cm environ et s'arrête lorsqu'il descend à environ 15 cm.



RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

La pompe est équipée d'un câble d'alimentation avec fiche normalisée qui ne doit être raccordée que sur des prises possédant une borne de terre. L'installation électrique doit être conforme aux règles de

GARANTIE

Cette pompe est garantie pendant une période de 12 mois à compter de sa date d'achat, contre tout vice de fabrication ou défaut de matière.

La garantie se borne au remplacement ou à la réparation en nos ateliers des pièces reconnues défectueuses.

En aucun cas, la garantie n'implique la possibilité d'une demande de dommages et d'intérêts ou d'indemnité.

Les frais de port et d'emballage, les frais de déplacements ne sont pas couverts par notre garantie.

La garantie ne s'applique pas au remplacement ou réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel, de détérioration ou d'accidents provenant de négligence, de défaut de surveillance ou d'entretien d'installation défectueuse et tous autres défauts échappant à notre contrôle.

Notre garantie disparaît immédiatement et complètement si le client modifie ou fait réparer sans notre accord le matériel fourni.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger le délai de garantie du matériel.

Si néanmoins notre responsabilité devait se trouver engagée, elle serait limitée pour tous dommages à la valeur de la marchandise fournie par nous et mise en œuvre par nos soins.

AFFRANCHIR
COMME UNE
CARTE
POSTALE



MOTEURS LEROY-SOMER

**Département POMPES
Unité Commerciale de Recoux**

16015 ANGOULEME CEDEX France

CARTE DE GARANTIE

Garantie 1 an.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE CLIENT.

Électro-pompe type «**CENTAURE 30**» - Date, code _____

Cachet du distributeur

Nom et adresse de l'utilisateur _____

Date d'achat : _____



CARTE DE GARANTIE

Électro-pompe type «**CENTAURE 30**» - Date, code _____

Pour LA FRANCE MÉTROPOLITAINE SEULEMENT.

Volet à retourner à LEROY-SOMER (ne pas mettre sous enveloppe) dans les 15 jours qui suivent la livraison sous peine de perdre le bénéfice de la garantie.

NOM _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal

--	--	--	--	--	--

Ville _____

Cachet du distributeur

Profession _____

Utilisation _____

Date d'achat _____

Signature,

l'art (norme NFC 15-100, consulter votre électricien). Prévoir sur l'installation un disjoncteur de protection différentiel avec relais réglé à 3,6 A.

PROTECTION

La pompe est équipée d'une protection thermique qui interrompt le fonctionnement en cas d'incident, comme blocage de la turbine, marche à sec, température de l'eau trop élevée, mises en route trop fréquentes.

La protection thermique est à réarmement automatique, la remise en route de l'appareil se fera après un temps variable suivant les conditions d'emploi : 15 mn environ.

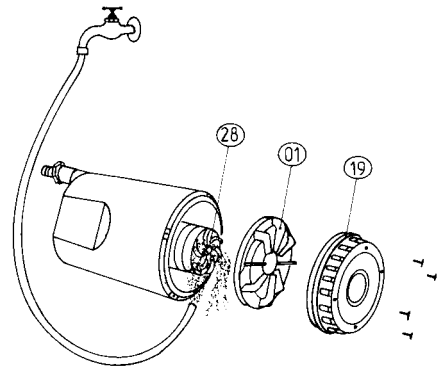
ATTENTION : si cette protection fonctionne, il faut rechercher les causes du fonctionnement anormal et y remédier.

ENTRETIEN

La pompe est livrée avec ses roulements graissés à vie.

Prévoir seulement un nettoyage périodique de la partie hydraulique ;

- dévisser les 4 vis retenant le fond d'aspiration rep. 19 ;
- retirer le fond d'aspiration rep. 19 et le corps de pompe rep. 01
- nettoyer avec un jet d'eau autour de la turbine rep. 28 et remonter.



GUIDE DE DÉPANNAGE

ATTENTION : ne jamais effectuer de travaux sur la pompe sans avoir au préalable débranché la fiche.

INCIDENT	CAUSE POSSIBLE	REMÈDE
– Arrêt de la pompe par échauffement (arrêt par le protecteur thermique).	– Corps étrangers dans l'hydraulique. – Fonctionne à sec – Eau trop chaude	– Nettoyer l'hydraulique (voir ci-dessus). – Attendre la remise en marche par le protecteur thermique (15 mn environ)

En cas d'avarie, confiez la pompe à un réparateur qualifié.